

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Calvados, le mercredi 09 octobre 2024

ENCORE UN SQUAT DE MIGRANTS À LISIEUX: RECONQUÊTE! CALVADOS SOUTIENT LA PRÉFECTURE

Avec l'aide du collectif « Solidarité Exilés Lisieux », une trentaine de migrants squattent une ancienne clinique depuis début octobre. Or ce bâtiment appartient au groupe Creadimm, basé à Caen, et doit être transformé en hôtel hospitalier. Ce projet visant à aider les personnes malades nécessite donc l'évacuation des lieux.

Erik Blandin, président de Creadimm, a déposé deux plaintes : l'une pour violation de domicile, l'autre pour coups et blessures, suite à une altercation le week-end dernier avec un membre du collectif, alors qu'il s'était rendu sur place.

En effet, une fois l'occupation illicite prouvée, la loi dite « anti-squat » du 27 juillet 2023 prévoit une procédure simplifiée d'expulsion. Le préfet peut adopter une décision de mise en demeure de quitter les lieux pour les occupants, dans un délai de 48 heures.

Ce squat n'est pas sans rappeler celui de la Cité des Jardins de l'été dernier où Enedis dut couper l'électricité pour mise en sécurité du site.

Très attachés au droit à la propriété, comme la majorité de nos concitoyens, nous soutenons la préfecture du Calvados qui étudie *"toutes les voies de droit"* et souhaitons que conformément à la loi, ces squatteurs sans papiers soient rapidement expulsés.

PASCALE DEUTSCH
DÉLÉGUÉE DÉPARTEMENTALE DU CALVADOS